L'auteur de cet article, Doudou Sow (doudou@megadiversite.com) vit au Canada. Il est un sociologue de formation, spécialisé en Travail et organisations. Il est actuellement conseiller en emploi pour le projet Québec-Pluriel Mentorat au Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé (Canada). Il a accordé des entrevues à la Société d'État Radio-Canada International. Il a aussi été conférencier (à l'Université de Montréal en 2009) et auteur du livre

« L'intégration des personnes immigrantes dans la société québécoise » qui paraîtra en mai 2010.

Séduire: On dit souvent que le recruteur se fait une idée du candidat dans les trois à cinq premières minutes de rencontre. C'est pourquoi il est très important de bien soigner son image, c'est-à-dire avoir une attitude positive vis-à-vis de l'employeur (bonne poignée de main ferme, le sourire, regard droit dans les yeux). Mettez vous à la place de l'employeur qui cherche à recruter un futur employé qui insufflera du sang neuf avec toujours le plaisir de travailler en équipe. Cette valeur ajoutée est votre mot de passe pour accéder à l'emploi. L'attitude positive et la capacité de communiquer constituent les exigences de base qui sont demandées par les employeurs quel que soit le type d'emploi.

Convaincre: Les chercheurs d'emploi doivent convaincre l'employeur qu'ils ont toutes les compétences requises pour le poste visé et qu'ils seront capables en tout temps de livrer la marchandise. La compétition étant ce qu'elle est, les employeurs font tout ce qui est en leur pouvoir pour dénicher la perle rare. Il vous appartient donc de bien vendre vos compétences en sachant, entre autres, les illustrer par des exemples concrets tout en mettant l'emphase sur vos réalisations et expériences précédentes.

Rassurer: Quand on parle de la fameuse expérience québécoise il ne faut pas seulement l'interpréter comme une expérience technique mais aussi et surtout considérer globalement l'environnement de travail (comment interagir avec les membres de l'équipe avec tact et diplomatie, avoir le sens de la négociation etc.). Ne dit-on pas souvent que le Québec est une société de compromis et de consensus ? L'employeur se pose toujours des questions concernant l'adaptabilité de la nouvelle recrue et sa capacité à bien intégrer un nouvel environnement, à bien apprivoiser la culture de l'entreprise, les valeurs et la mission de l'entreprise, bref sa marque de commerce. Au cours de l'entrevue, vous devez aussi démontrer à vos interlocuteurs que vous savez gérer le stress. Étant donné que l'entreprise a des objectifs à atteindre, elle souhaite intégrer en son sein des personnes capables de travailler sous pression.